



# **LA LUZERNE**

## **GRAND-EST, NORMANDIE, NOUVELLE-AQUITAINE ET CENTRE-VAL DE LOIRE**

Enquête culturelle **AGROLUZ<sup>+</sup> 2025**

[Restitution de l'enquête réalisée sur la récolte 2024]



Avec la contribution financière du comité d'affaires régionale développement agricole et rural CASDAR Agro Paris Tech Pernon



**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE MARNE

**AS**  
ENTREPRISES  
Accompagnement et Stratégie

**cder**  
1956

**C**  
LA COOPÉRATION AGRICOLE  
LUZERNE DE FRANCE

# SOMMAIRE

Résultats enquête AGROLUZ+ 2024

4

L'enquête  
en quelques  
chiffres

10

Fumure

5

La production

13

Désherbage

8

Implantation

17

Choix variétal

18

Essais Variétaux

20

VALOLUZ

23

Conclusion  
et à retenir



## Edito

Cette année encore, vous avez été nombreux à répondre à l'enquête Agroluz+ en ligne, transmise par vos coopératives respectives, et nous vous en remercions chaleureusement, bien conscients des nombreuses sollicitations auxquelles vous êtes confrontés.

Les informations que vous nous fournissez remplissent trois fonctions principales :

- Permettre à chaque agriculteur participant de comparer son itinéraire technique et ses rendements avec ceux des agriculteurs d'une même zone géographique, ce qui peut conduire, le cas échéant, à des ajustements de pratiques (différences de fertilisation, techniques d'implantation, désherbage, etc.).
- Collecter des données fiables, unifiées et anonymes permet à La Coopération Agricole Luzerne de France de mieux définir et argumenter les besoins de la filière lors des dialogues avec les autorités publiques. Par exemple, l'année dernière, l'enquête nous a permis de mettre à jour le bilan carbone de la culture de la luzerne au champ avec Arvalis, ou encore de fournir des informations au ministère pour obtenir une extension d'usage sur une molécule.
- Enfin, disposer à l'échelle nationale d'un panorama technique de la culture de luzerne et de son évolution parallèle à celle du climat, dans notre contexte de réchauffement climatique. Ces données sont précieuses pour la filière dans sa réflexion sur les itinéraires techniques de demain.

Comme chaque année, nous vous proposons un résumé et une analyse des informations disponibles pour l'ensemble des régions participantes. Cette étude contient des données statistiques sur des régions entières, à interpréter à cette échelle uniquement. Le Grand Est est naturellement bien représenté, mais la coopérative normande et celles du sud-ouest ont également répondu à l'appel, et nous les en remercions.

De nombreuses nouveautés viennent compléter Agroluz à partir de cette année :

- Un suivi pluriannuel des résultats de l'enquête permis par l'implication d'un nombre représentatif d'agriculteurs pour plusieurs coopératives.
- Une synthèse des résultats des essais variétaux complétée par les résultats de l'enquête
- Une analyse économique des résultats (2019-2023) des exploitations de Champagne construite en collaboration avec les centres de gestion AS Entreprise et CDER.

Nous adressons un grand merci à chacun des 150 agriculteurs qui ont pris le temps de répondre à l'enquête cette année. Nous espérons que ce travail de synthèse vous incitera à participer à nouveau l'an prochain.

Claude PANNET, Agriculteur producteur de luzerne, Président du Comité Exécutif de Recherche Agronomique



**Claude PANNET,**  
Agriculteur producteur de luzerne,  
Président du Comité Exécutif de Recherche Agronomique



**Clara POENTIS,**  
Chargée de mission R&D, La Coopération  
Agricole – Luzerne de France



**Honoré LABANCA,**  
Responsable R&D, La Coopération  
Agricole – Luzerne de France

# Résultats enquête Agroluz+ 2025

## 1

## La production

La période enquêtée couvre la récolte 2024 et concerne les parcelles de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année (et quelques 4<sup>e</sup> années). L'année de semis 2023 est prise en compte par rapport à l'implantation, au choix variétal et aux désherbages post levée.

La zone de production enquêtée à partir de l'outil Agroluz+ couvre les secteurs de CAPDEA (10), DUREPAIRE (16), GRASASA (24), LUZEAL (08 et 51), SUNDESHY (51), SIDESUP (45) TEREOS N.A. (51), PRODEVA (51) et UCDV (27).

Cette synthèse comptabilise 386 parcelles pour 6104 ha. La répartition par année de production est la suivante :

1 <sup>ère</sup> année de production	2 <sup>e</sup> année de production	3 <sup>e</sup> année de production	4 <sup>e</sup> année de production
152 parcelles 1287 ha	107 parcelles 956 ha	121 parcelles 3836 ha	6 parcelles 24,8 ha

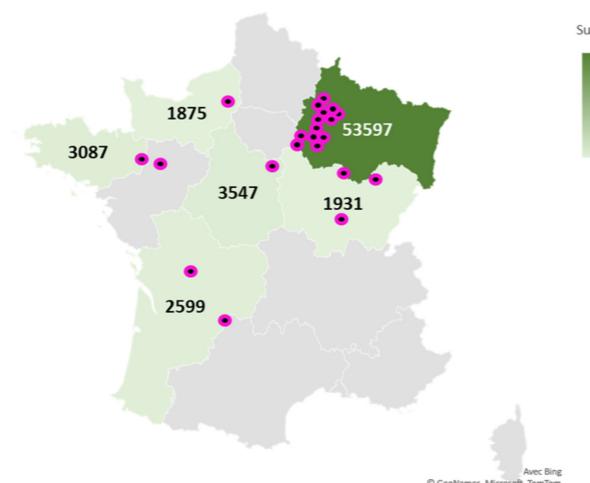
## Conditions de campagne

### Conditions climatiques de 2024 :

En 2024, les précipitations ont été excédentaires de 15 %, plaçant l'année parmi les dix plus pluvieuses. Les sols sont restés humides pendant huit mois, détériorant les conditions de récoltes et de désherbage. Aussi, la France a connu une des cinq années les plus chaudes avec une température moyenne de 13,9°C. L'ensoleillement a cependant été déficitaire de près de 10 %.

La Champagne n'échappe pas à ces conditions difficiles, avec un mois de juillet accumulant plus de précipitation que les autres mois de l'année.

Carte. Répartition des surfaces de luzerne déshydratée et localisation des usines (points roses)



## Rendements en 2024

Tableau. Répartition des rendements selon les coopératives et les années de production des luzernières pour la campagne 2024

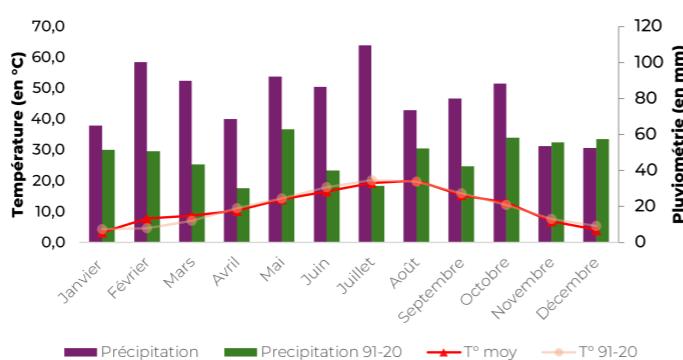
	A1	A2	A3	A4	Moyenne
<b>Grand-Est</b>					
Téréos N.A					
Téréos N.A	<b>9,9 T</b> 188 ha	<b>12,1 T</b> 99 ha	<b>11,3 T</b> 129 ha	<b>10,1 T</b> 11 ha	<b>10,7 T</b>
CAPDEA	<b>9,4 T</b> 161 ha	<b>12,5 T</b> 105 ha	<b>12,5 T</b> 139 ha	<b>14,5 T</b> 3 ha	<b>11,3 T</b>
LUZEAL	<b>9,8 T</b> 188 ha	<b>11,9 T</b> 140 ha	<b>9,8 T</b> 248 ha	<b>10,6 T</b> 3 ha	<b>10,3 T</b>
SUNDESHY	<b>11,3 T</b> 339 ha	<b>13,3 T</b> 423 ha	<b>12,5 T</b> 312 ha	<b>11,5 T</b> 7ha	<b>12,5 T</b>

	A1	A2	A3	A4	Moyenne
<b>Centre – Val de Loire</b>					
SIDESUP	<b>5,3 T</b> 64 ha	<b>8,5 T</b> 26 ha	<b>10,2 T</b> 50 ha		<b>7,6 T</b>
<b>Normandie</b>					
UCDV	<b>8,0 T</b> 163 ha	<b>9,2 T</b> 97 ha	<b>10,5 T</b> 55 ha		<b>8,8 T</b>
<b>Nouvelles – Aquitaine</b>					
DUREPAIRE	<b>6,5 T</b> 13 ha	<b>5,0 T</b> 31 ha	<b>7,4 T</b> 31 ha		<b>6,6 T</b>
GRASASA		<b>6,5 T</b> 4,9 ha	<b>5,3 T</b> 19 ha	<b>5,0 T</b> 2 ha	<b>6,2 T</b>

Graphique. Rendement suivant l'année de production (A1, A2, A3)



La production moyenne toute années confondues pour les parcelles enquêtées s'élève à 11,5 tonnes de matière sèche (MS) par hectare. Les rendements les plus élevés sont obtenus pour les parcelles de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. En moyenne, les 3<sup>e</sup> années ont obtenu de meilleurs rendements que la moyenne des précédentes enquêtes.



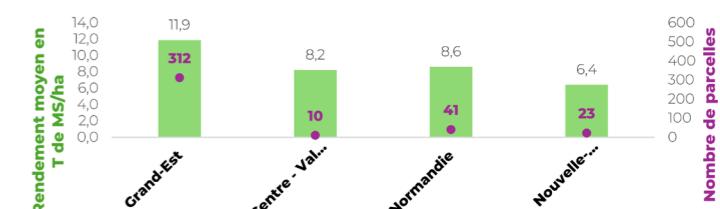
Graphique. Diagramme ombrothermique P=2T (Vatry-aero 2024)

## Spécificités par région

Par coopératives, ces résultats sont irréguliers en fonction de la réserve utile des sols, de leurs potentiels et des niveaux de précipitation.



Avertissement : Dans la rédaction de ce document, le nombre parfois limité de données par coopérative est à prendre en compte dans l'interprétation des graphiques.



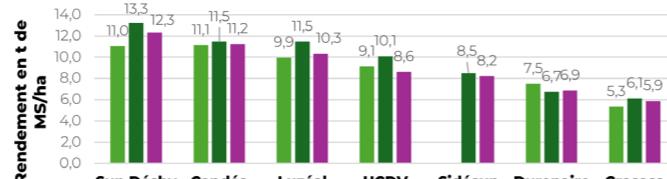
Graphique. Rendement des luzernes par grande région en 2024

# 1 La production

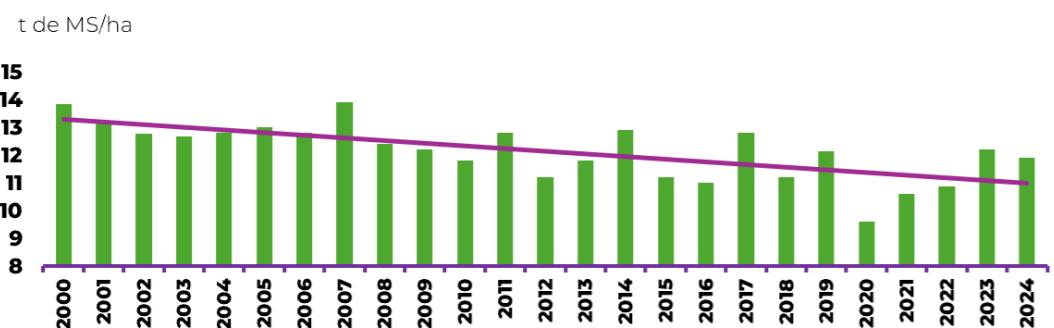
## Evolution des rendements

Les rendements 2024 sont en baisse face à ceux de 2023 probablement liés aux conditions de récoltes difficiles cette année.

La Champagne suit ces mêmes tendances d'évolution de rendement avec une moyenne de 11,9t de MS par hectare en 2024. Les rendements moyens plus élevés ces deux dernières années viennent compenser les résultats 2020, 2021 et 2022 qui avaient été fortement impactés par des sécheresses successives.



Graphique. Evolution de la production par région en 2022, 2023 et 2024

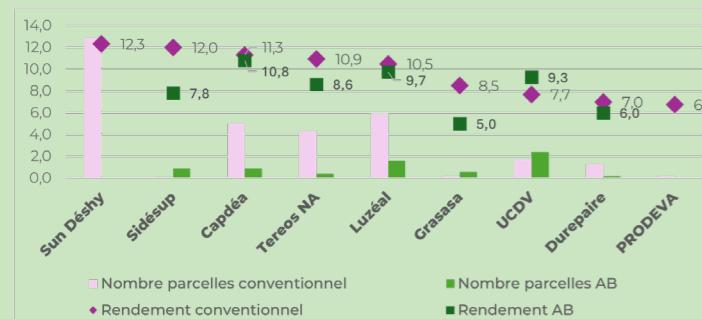


Graphique. Rendements moyens annuels des luzernes de 2000 à 2024 en Champagne Ardenne

EN BIO

## Spécificité par production : Conventionnelle/ Agriculture Biologique

Dans cette enquête ce sont donc les coopératives de CAPDEA, DUREPAIRE, LUZEAL, SIDESUP et UCDV qui représentent le plus de répondant avec des parcelles engagées dans une démarche de production en AB. Notons que d'autres coopératives non représentées ici valorisent des superficies importantes en lucerne bio. Les écarts de rendement en fonction du type de production sont plus ou moins marqué en fonction des coopératives, en moyenne l'écart est de 2t de MS/ha de moins en AB.



Graphique. Nombre de parcelles et rendement moyen en conventionnel et en bio (AB) par coopérative

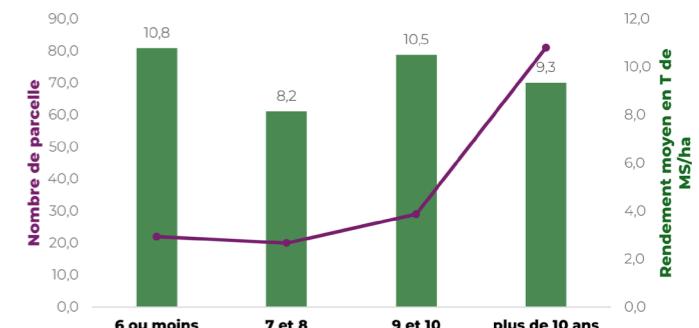
Tableau. Répartition surface et parcelles en conventionnel et en bio (en hectares)

Coopérative	Superficie moyenne des parcelles	Surface enquêtée
Surface parcellaire conventionnelle	17,4	5 488
Surface parcellaire bio	8,81	617

# 2 Implantation

## Intervalle entre 2 luzernes et rendement 1ère année

Pour l'enquête 2024, l'allongement de la rotation ne semble pas avoir d'impact sur les rendements. Il faut néanmoins retenir que la majorité des parcelles de l'échantillon correspondent à un délai de retour de plus de 10 ans. Elle est représentée par 81 parcelles (53%) alors que les trois premières sont représentées respectivement par 22, 20 et 29 parcelles.



Graphique. Rendement première année suivant l'intervalle entre 2 luzernes

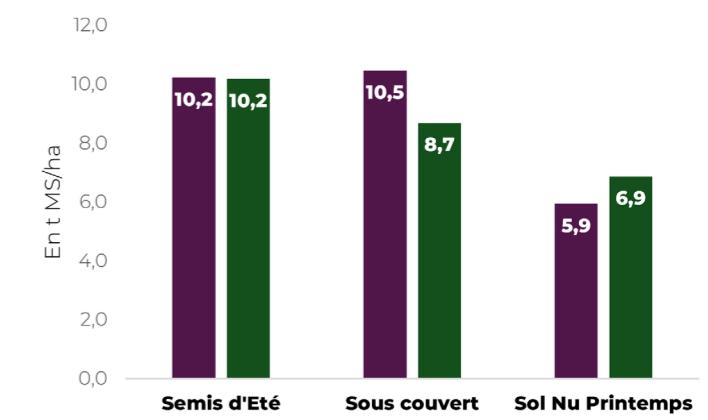
Tableau. Répartition des implantations conventionnelles/bio en nombre de parcelles

	Sol nu d'été	Sol couvert	Sol nu de printemps
CONVENTIONNEL	109	6	12
BIO	6	14	5

Tableau. Rendement des parcelles Conventionnelles/bio en AI en t de MS/ha

	Sol nu d'été	Sol couvert	Sol nu de printemps
CONVENTIONNEL	10,3	10,1	5,7
BIO	7,9	8,1	9,8

Sur cette dernière campagne, ce sont les semis d'été qui obtiennent les meilleurs rendements, bien qu'ils restent dans la moyenne des enquêtes précédentes. Les semis sous couverts sont quant à eux plus faibles que les autres campagnes. Notons tout de même, les productions de lucerne issues de sous couverts ou de semis d'été font jeu à peu près égal sur les dernières enquêtes et sur les résultats des implantations en conventionnel.

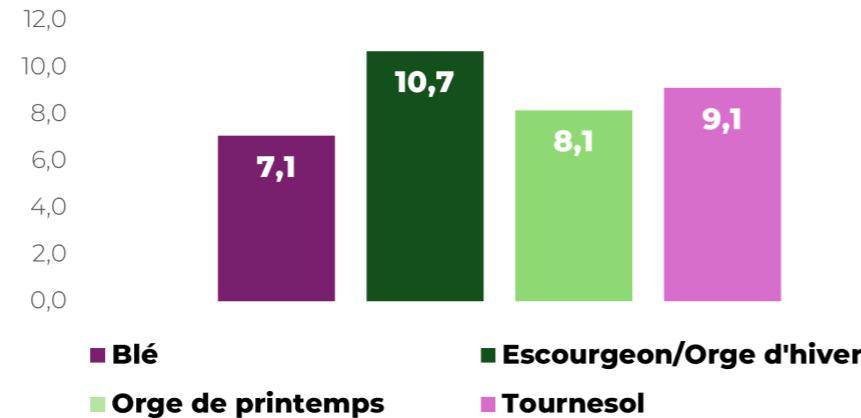


Graphique. Rendement 1ère année suivant le type de semis

## 2 Implantation

### Précédents

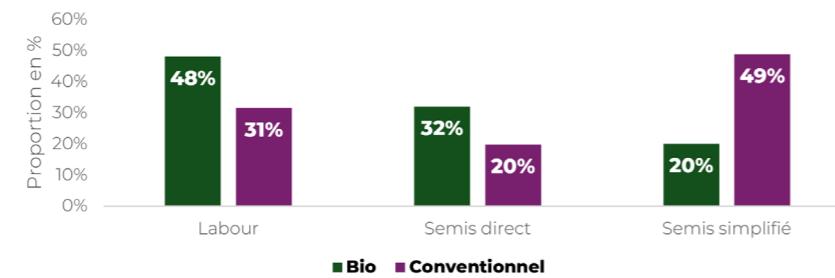
Constat réalisé depuis de nombreuses années, la date de semis la plus précoce et la rapidité d'intervention après moisson restent les règles pour semer ses luzernes. Ainsi, une implantation après de l'escourgeon permet d'obtenir les meilleurs rendements. Le développement de la méthanisation et des CIVE longues permet un semis des luzernes, fin mai début juin, plus précoce que le semis derrière escourgeon. Actuellement absente de l'enquête Agroluz+, cette technique permet également de bonnes implantations.



Graphique. Rendement première année 2024 suivant le précédent

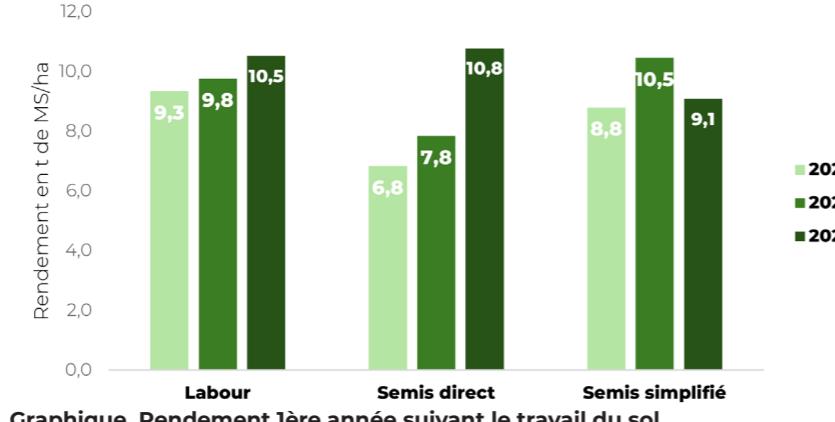
### Travail du sol à l'implantation

Concernant les semis 2023, dans l'enquête, les implantations se font majoritairement après un labour en AB et en semis simplifié en agriculture conventionnelle.



Graphique. Répartition en % en conventionnel/bio suivant le travail du sol à l'implantation.

Les conditions météorologiques humide de l'implantation 2023 ont fortement impactées les semis simplifiés avec une baisse des rendements des 1ères années. Les méthodes d'implantations semis après labour et semis direct ont quant à elles été plus favorables.

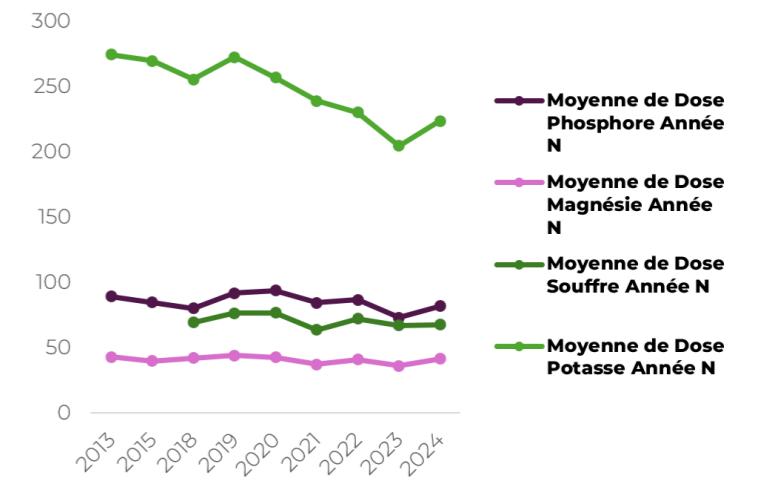


Graphique. Rendement 1ère année suivant le travail du sol.

## 3 Fumure

Les pratiques de fumure varient de façons importantes suivant les régions (en fonction des matières organiques disponibles par exemple) mais également entre les conventionnels et les bios suivant les contraintes de cahier des charges. Cette année est marquée par une augmentation de la moyenne des apports, toutes parcelles confondues. Pour la potasse cette hausse vient rompre la baisse observée depuis 2019.

Toutes régions confondues, en 2024, 9% des conventionnels (N=29) et 43% des bios (N=30) ne mettent aucun engrais.



Graphique. Moyenne des apports de chaque enquête depuis 2013

### L'apport d'acide phosphorique

L'apport d'engrais sous forme de matière organique ou minérale favorise la productivité de la parcelle de luzerne. La moyenne des apports d'acide phosphorique pour cette enquête est de 81,9 kg/ha sur l'ensemble des parcelles enquêtées (conventionnel et bio), en baisse (73,3 kg/ha en 2023). En 2024, 133 parcelles n'ont pas reçu d'acide phosphorique et 29 ont reçu moins de 50 kg/ha sur 386 enquêtées.

Tableau. Production moyenne suivant l'apport de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub><sup>5</sup>

	Apport P2O5	Production moyenne (t de MS/ha)	Nombre de parcelles	Apport moyen en kg/ha
CONVENTIONNEL	< 50 kg/ha	9,7	27	36,8
	50-150 kg/ha	11,4	143	96
	>150 kg/ha	12,3	79	210,6
BIO	< 50 kg/ha	9	2	26,5
	50-150 kg/ha	10,2	2	100

### L'apport du couple magnésie-soufre

La moyenne des apports de magnésie est de 41,6 kg/ha de MgO sachant que 33% des parcelles n'en n'ont pas reçu. Dans certains sols, la richesse est telle qu'il n'est pas nécessaire d'en apporter. Rappelons que l'apport de magnésie doit permettre d'assurer un rapport K<sub>2</sub>O échangeable / MgO échangeable voisin de 2. L'apport de magnésie sous forme sulfate permet également de répondre aux besoins de la luzerne en soufre. En cas de sol riche en magnésie, l'apport de soufre peut se faire sous forme sulfate de potasse ou sous forme vinasses. Pour couvrir les besoins de la plante, l'expérimentation a montré qu'il était nécessaire d'apporter entre 60 et 100 kg de SO<sub>3</sub> au redémarrage au printemps.

Dans l'enquête, les apports moyens en soufre sont de 68 kg de SO<sub>3</sub>/ha.

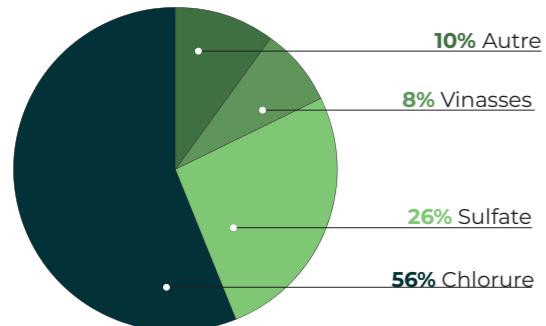
## 3 Fumure

Tableau Production moyenne suivant l'apport de MgO et SO<sub>3</sub>

	Dose d'apport	Production moyenne (t de MS/ha)	Parcelles	Apport moyen en kg/ha
MgO Conventionnel + bio	<20 kg/ha	9,6	17	9,3
	20-40 kg/ha	11,1	58	29,6
	> 40 kg/ha	11,8	183	77,5
SO <sub>3</sub> Conventionnel + bio	< 20 kg/ha	8,5	7	9,6
	20-60 kg/ha	10,9	65	45,9
	> 60 kg/ha	179	191,0	129,2

## L'apport de potasse

Les équilibres entre formes d'apport varient peu d'une année sur l'autre. L'apport sous forme chlorure reste majoritaire en conventionnel.



Graphique. Répartition par parcelle des formes d'apport potassique en conventionnel

La moyenne des apports de potasse pour cette enquête est de 231 kg/ha sur l'ensemble des parcelles enquêtées (conventionnel et bio), en baisse chaque année depuis 2020 (270kg/ha). 80 parcelles n'ont pas reçu de potasse et 8 ont reçu moins de 60 kg/ha sur 386 enquêtées.

Tableau. Production moyenne suivant l'apport de K2O

	Apport de K2O	Production moyenne (t de MS/ha)	Parcelles»	Apport moyen kg/ha
CONVENTIONNEL	<60 kg/ha	8,1	3	16
	60-200 kg/ha	10,4	31	144
	>200 kg/ha	11,9	243	319,6
BIO	< 50 kg/ha	9	5	10,2
	50-150 kg/ha	8,7	10	101,2
		10,9	14	225,7

## 4 Désherbage

### Désherbage chimique

#### Désherbage d'implantation et 1<sup>er</sup> hiver

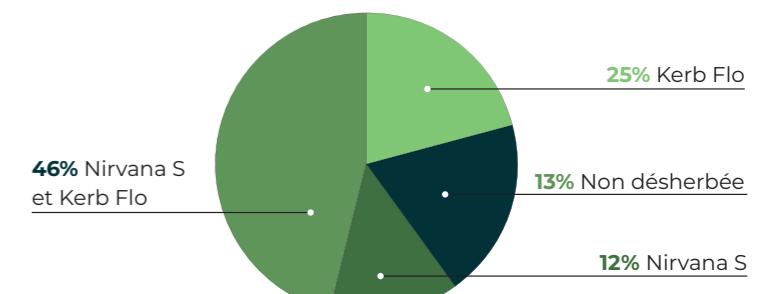
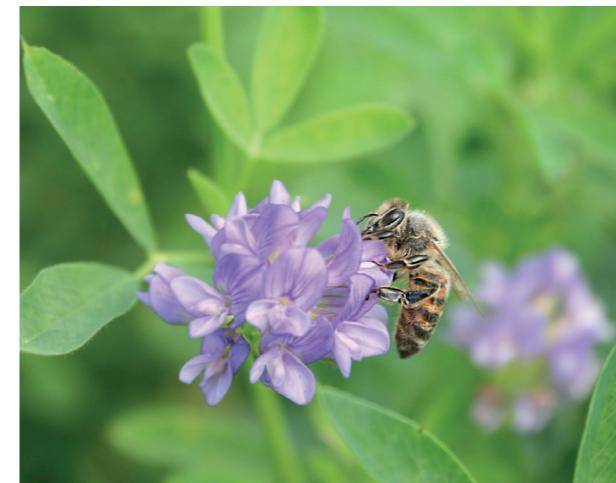
A l'implantation, 50% des parcelles ne reçoivent aucun désherbage chimique du semis à l'entrée de l'hiver. Contre les dicotylédones, le seul recours est le CORUM.



Graphique. Désherbage chimique post-levée



A l'hiver, 67% des parcelles reçoivent du Kerb Flo dans la lutte contre les graminées et 60% reçoivent du Nirvana S contre les dicotylédones. 19% des parcelles ne reçoivent aucun désherbant de synthèse.

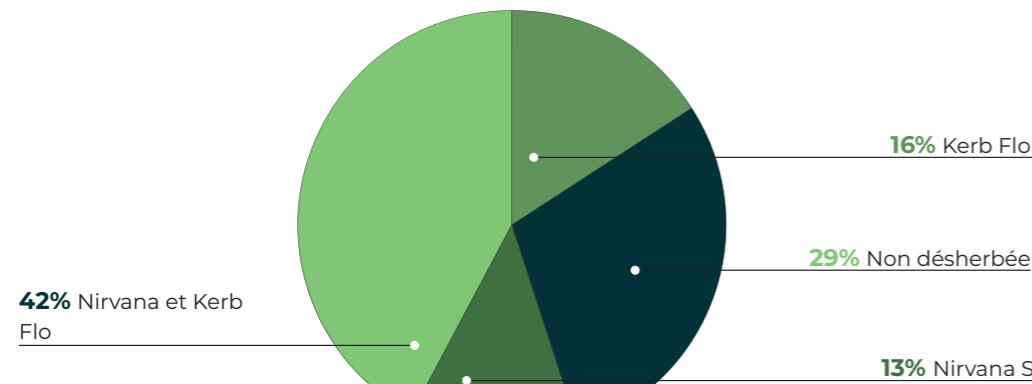


Graphique. Répartition des parcelles traitées suivant le produit pour le désherbage d'implantation

## 4 Désherbage

### Désherbage 2<sup>e</sup> hiver

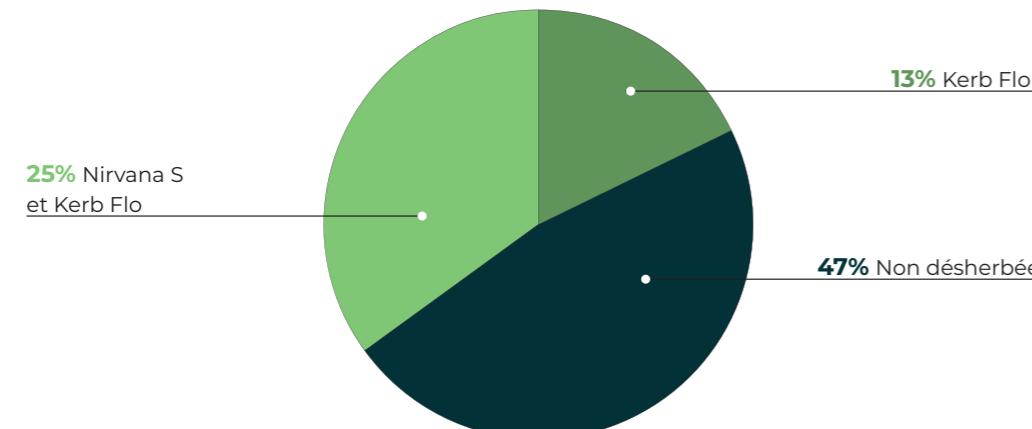
Pour les luzernes de 2<sup>ème</sup> année, 1/3 des parcelles conventionnelles ne sont pas désherbées chimiquement, chiffre qui a légèrement augmenté depuis la dernière enquête.



Graphique. Répartition des parcelles traitées pour le désherbage au 2<sup>e</sup> hiver en % de parcelles.

### Désherbage 3<sup>e</sup> hiver

Pour le 3<sup>ème</sup> hiver, c'est près de la moitié des parcelles conventionnelles qui ne reçoivent pas de désherbage chimique.



Graphique. Répartition du désherbage au 3<sup>e</sup> hiver en % de parcelles

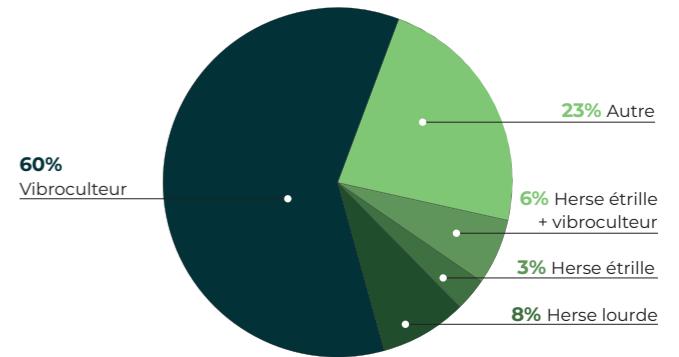
## 4 Désherbage

### Désherbage mécanique

En itinéraire conventionnel et en agriculture biologique, dès lors que la luzerne est suffisamment enracinée, il est possible de réaliser du désherbage mécanique.

#### Itinéraire conventionnel

En 2024, le désherbage mécanique est pratiqué sur 11% des parcelles conventionnelles. Le vibroculteur reste le plus majoritairement utilisé ; sur des sols peu caillouteux, il est possible d'intervenir souvent au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> hiver.

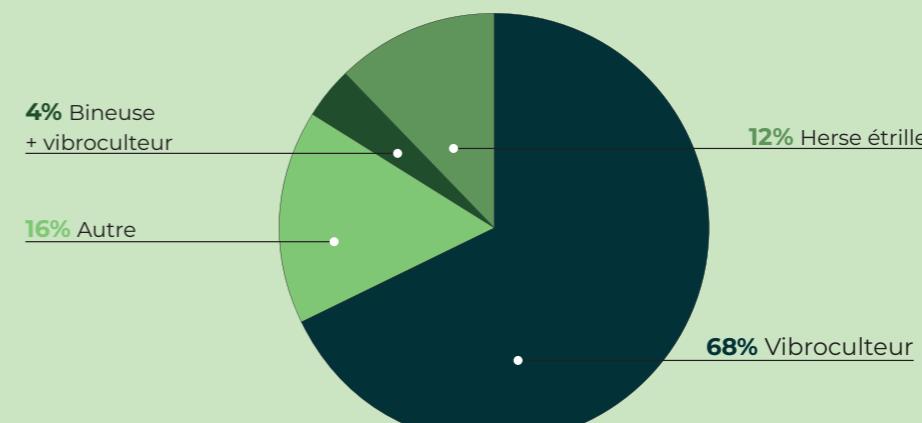


Graphique. Désherbage mécanique en itinéraire conventionnel

EN BIO

#### Itinéraire bio

En agriculture biologique, le désherbage mécanique est pratiqué sur 36% des parcelles. Le vibroculteur reste l'outil également le plus utilisé. La herse étrille vient en complément sur certaines parcelles. Dès lors que les conditions d'humidité de sol permettent le passage du matériel, le vibroculteur et la herse étrille sont des outils très bien adaptés au désherbage mécanique des luzernes.

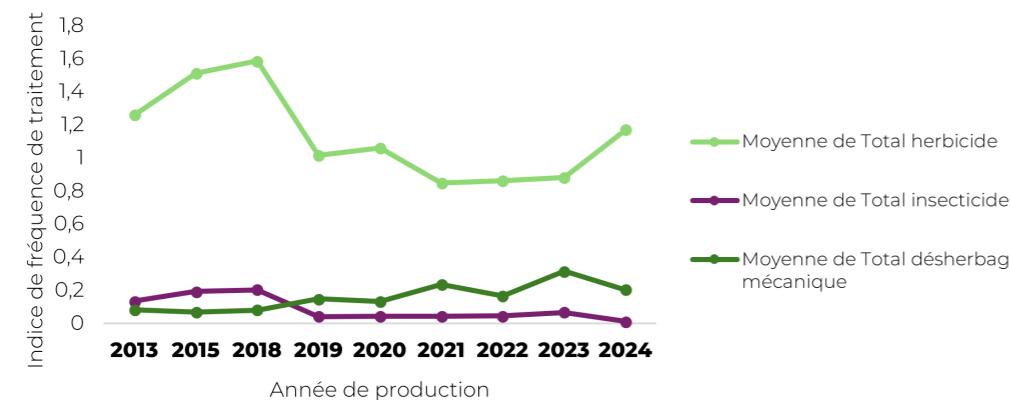


Graphique. Désherbage mécanique en itinéraire bio

## 4 Désherbage

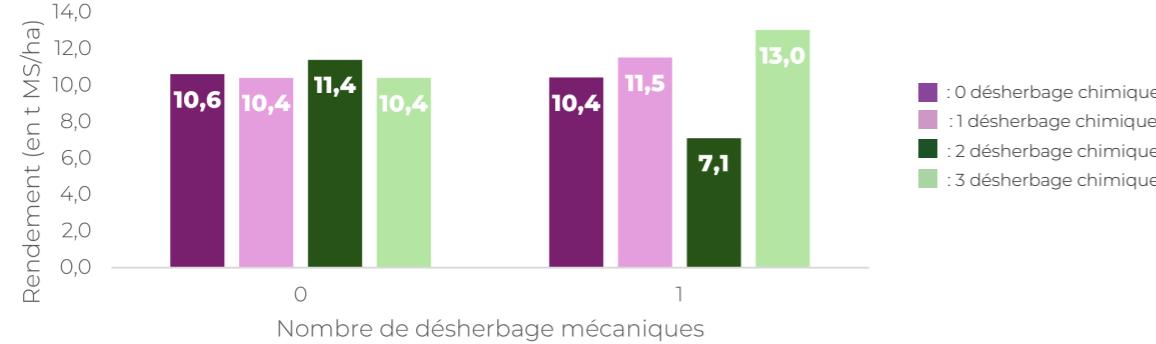
### Bilan désherbage

Le désherbage mécanique, en hausse depuis 2018, a connu un recul cette année probablement lié aux difficultés d'interventions avec de l'humidité très présente tout au long de la campagne. Par conséquent, le désherbage chimique est en hausse cette année.



Graphique. Evolution de l'utilisation d'herbicide, d'insecticide et de la pratique du désherbage mécanique de 2013 à 2024.

Remarques : Les insecticides sont très peu utilisés sur les parcelles de luzerne.



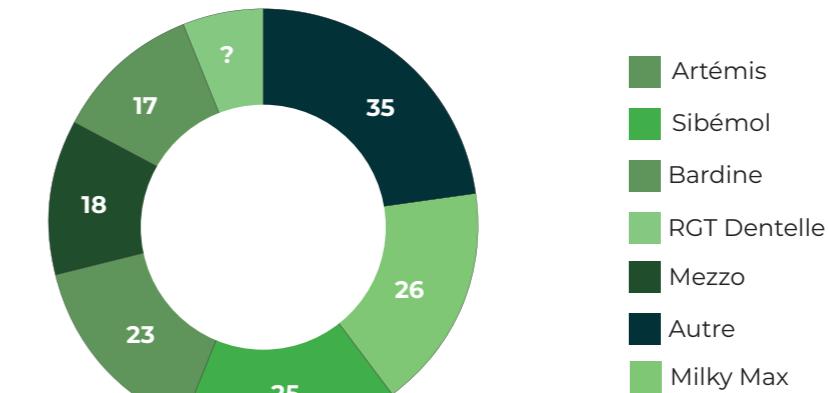
Graphique. Rendement en fonction des pratiques de désherbage.

## 5 Choix variétal

### Résultats Agroluz 2024 (sur semis 2023)

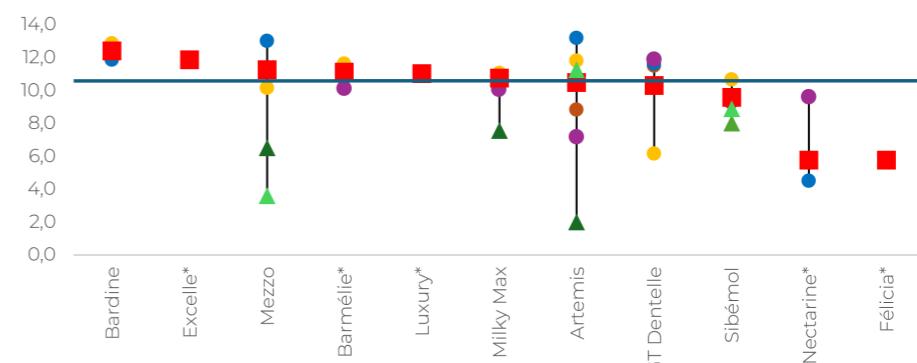
#### Ensemencements 2023

Sibémol (2015), Artémis (2010) et Milky Max (2015) obtiennent les 3 premières places pour l'ensemencement 2023. Les autres variétés sont moins représentées mais le choix variétal est large.



Graphique. Principales variétés ensemencées en 2023 (% de parcelles, n=122 parcelles)

#### Rendements par variété



Graphique. Rendement l'année de semis 23 récolte 24 en fonction des variétés

La moyenne Grand-Est indiquée en rouge, correspond à la moyenne des coopératives Téros, Capdéo, Luzéal et Sun Déshy. Les variétés avec une astérisque (\*) correspondent aux résultats de moins de 5 parcelles (significativité faible).

# Synthèse résultats essais variétaux semis 2022 et 2023

Pour compléter les résultats de l'enquête Agroluz, vous trouverez ci-dessous les résultats des essais variétaux régionaux. Ils ont été obtenus sur trois sites d'essais : le lycée agricole de Somme Vesle (SV), à Connantrre sur le site de Barenbrug (Ba) et à Auménancourt sur le site de SGS (SGS). Ces essais sont le fruit d'une collaboration Luzerne de France et Union Française des Semenciers.

Ci-dessous, les moyennes des résultats obtenus sur les récoltes de 2024 en 4 coupes, en rendement de matière sèche (rdt), taux de protéine (IMAT) et digestibilité (ADF). A titre de comparaison, les résultats d'essais sur les semis 2023 ont été ajoutés.

## Tableaux de présentation générale des résultats

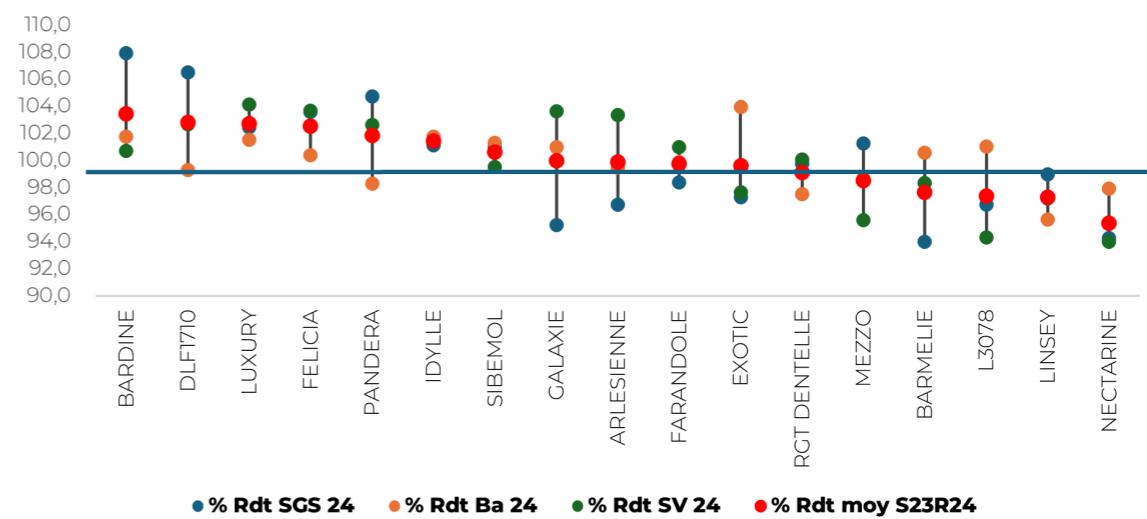
Pourcentage du rendement moyen de l'essai, Taux de Protéine et Digestibilité

Variété	% du rdt moyen			
	S 2023		Semis 2022	
	% rdt R24	% rdt R23	% rdt R24	% rdt 2 ans
ARLESIENNE	99,9	99,1	99,0	99,0
BARDINE	103,5	100,1	103,2	101,6
BARMELIE	97,6	95,5	102,7	99,0
DLF1710	102,8			
EXOTIC	99,6	100,5	98,7	99,6
FARANDOLE	99,8	101,3	100,7	101,0
FELICIA	102,6	100,4	99,5	99,9
GALAXIE	100,0	101,4	95,6	98,6
IDYLLE	101,4			
L3078	97,4	102,6	99,6	101,2
LINSEY	97,3	99,6	98,9	99,3
LUXURY	102,7	101,8	102,3	102,0
MEZZO	98,5	100,4	101,2	100,8
NECTARINE	95,4	100,3	95,6	98,0
PANDERA	101,9			
RGT DENTELLE	99,1	101,2	99,6	100,4
SIBEMOL	100,6	99,6	103,7	101,6
	24,5	20,8	19,7	20,2

Potentiel de rendement

Moyenne 100 = 24,5 t de MS/ha en 2024 pour semis 2023, moyenne des essais sur 2 années de récoltes cumulées pour semis 2022 = 20,2 t de MS/ha

Les écarts de rendement entre les variétés sont relativement faibles (de 103% à 95% de la moyenne). Il conviendra de prendre en compte d'autres critères présentés dans les pages suivantes, comme le taux de protéine, la résistance aux maladies ou à la verse pour le choix de la variété implantée.



Graphique. Rendement en pourcentage de la moyenne de l'année de semis 23 récolte 24 sur chaque site. La moyenne des essais est indiquée en rouge.

Pour les variétés qui ne sont pas présentes dans cette synthèse vous pouvez consulter la base de données en ligne des variétés fourragères : <https://www.herbe-book.org>

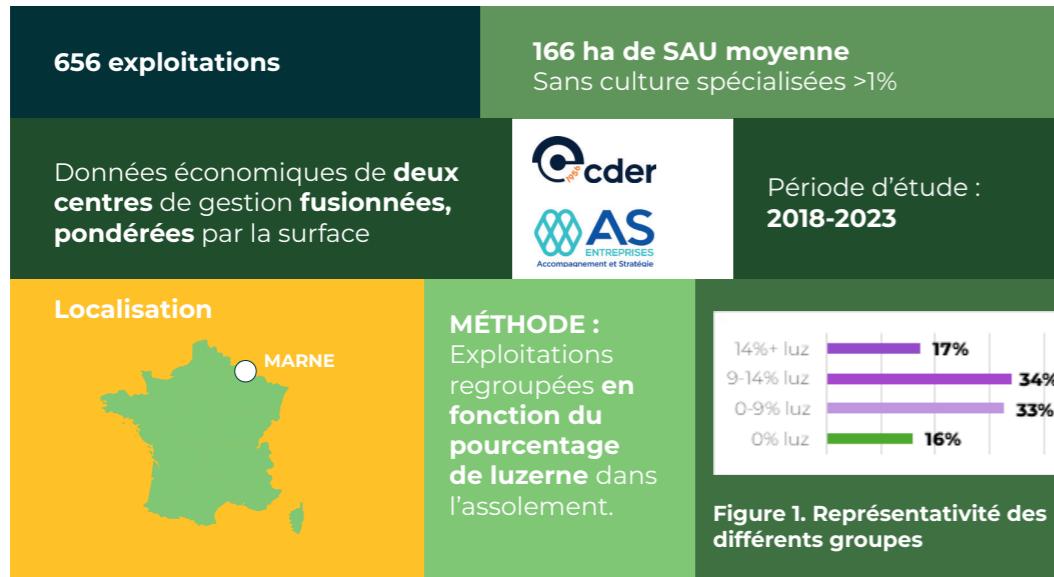


# Valoriser les avantages agronomiques de la luzerne à l'échelle de l'exploitation ?

La luzerne est réputée pour ses nombreux atouts agronomiques : structure du sol, restitution d'azote pour les cultures suivantes, gestion des adventices. Néanmoins elle souffre parfois d'un manque de rentabilité au sein des exploitations en système déshydratation.

## Les co-bénéfices agronomiques de la luzerne se traduisent-ils par un avantage économique à l'échelle de l'exploitation ?

L'étude présentée ci-dessous, réalisée en collaboration avec les centres de gestion CDER et AS Entreprise, propose une estimation de la marge « cachée » de la luzerne.

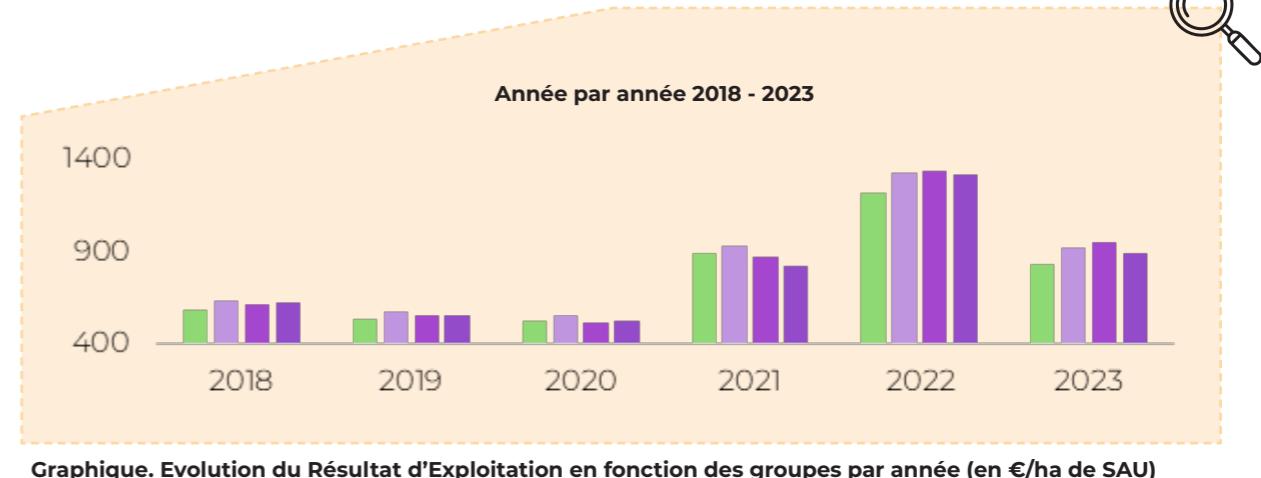
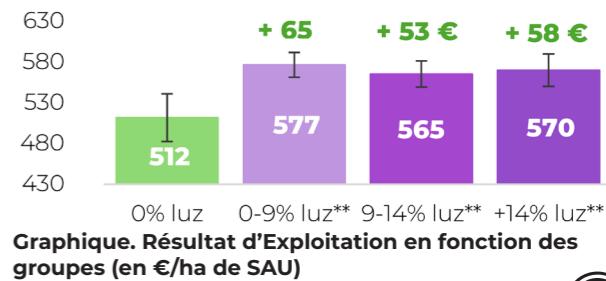
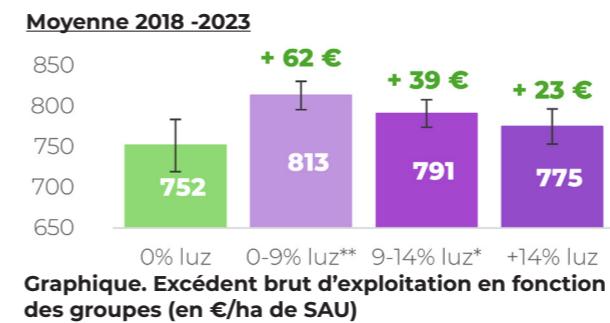


Les 4 groupes ont des assolements presque similaires. On retrouve en majorité des céréales puis de la betterave et du colza et enfin des poids, de la luzerne et d'autres cultures plus minoritaires. Néanmoins on observe une légère augmentation des surfaces en betterave pour les groupes avec luzerne.

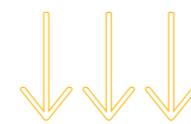
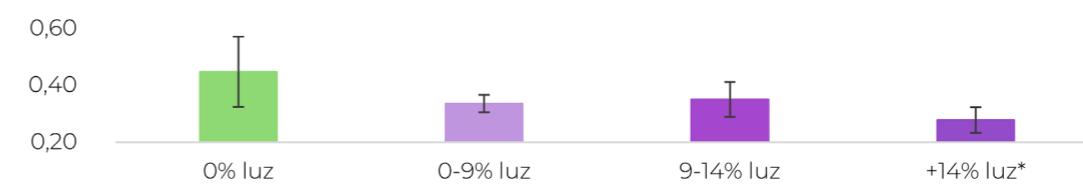
Tableau. Assolement moyen de chaque groupe (en %)

Groupe	0% luz	0-9% luz	9-14% luz	+14% luz
Orge H	10,7	8,2	7,8	9,4
Blé	33,6	31,5	30,4	29,3
Orge P	17,4	16,6	15,2	12,9
TT Céréales	61,6	56,3	53,4	51,5
Pois	5,3	3,7	3,9	3,9
Colza	13,9	12,8	11,1	9,7
Betterave	14,7	17,5	17,1	16,2
Luzerne	0,0	6,4	11,3	17,2
Autre	4,4	3,1	3,2	1,5

## Des résultats économiques maintenus voir supérieurs pour les exploitations avec de la luzerne

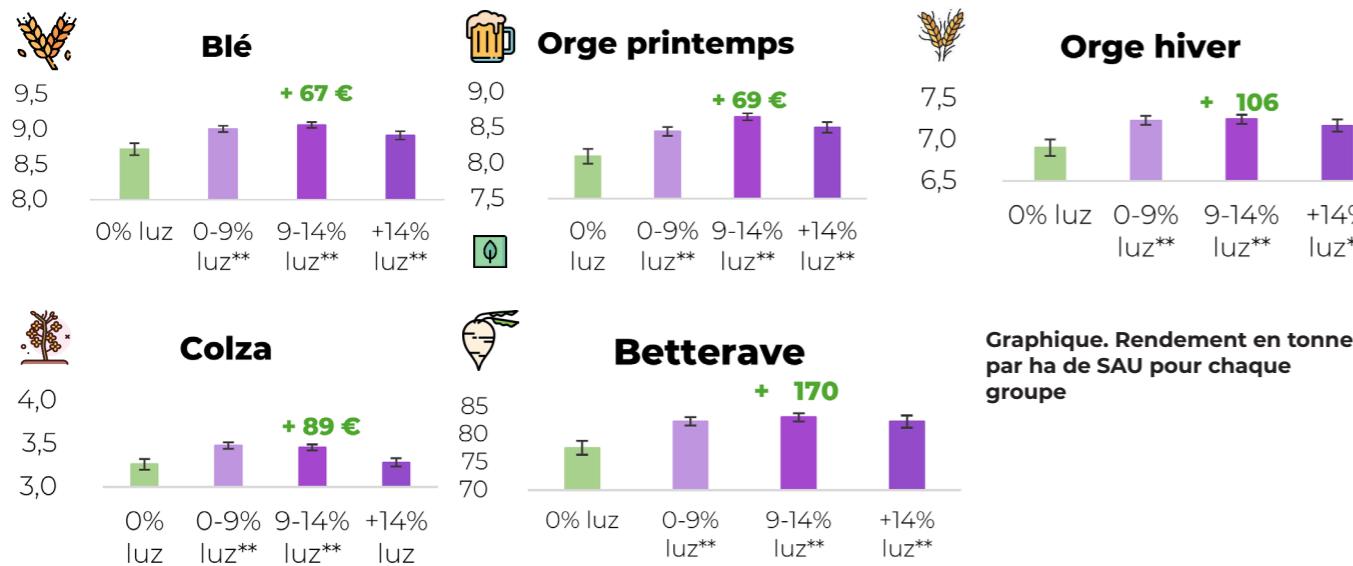


## Des exploitations avec luzerne moins endettées que celles sans luzerne

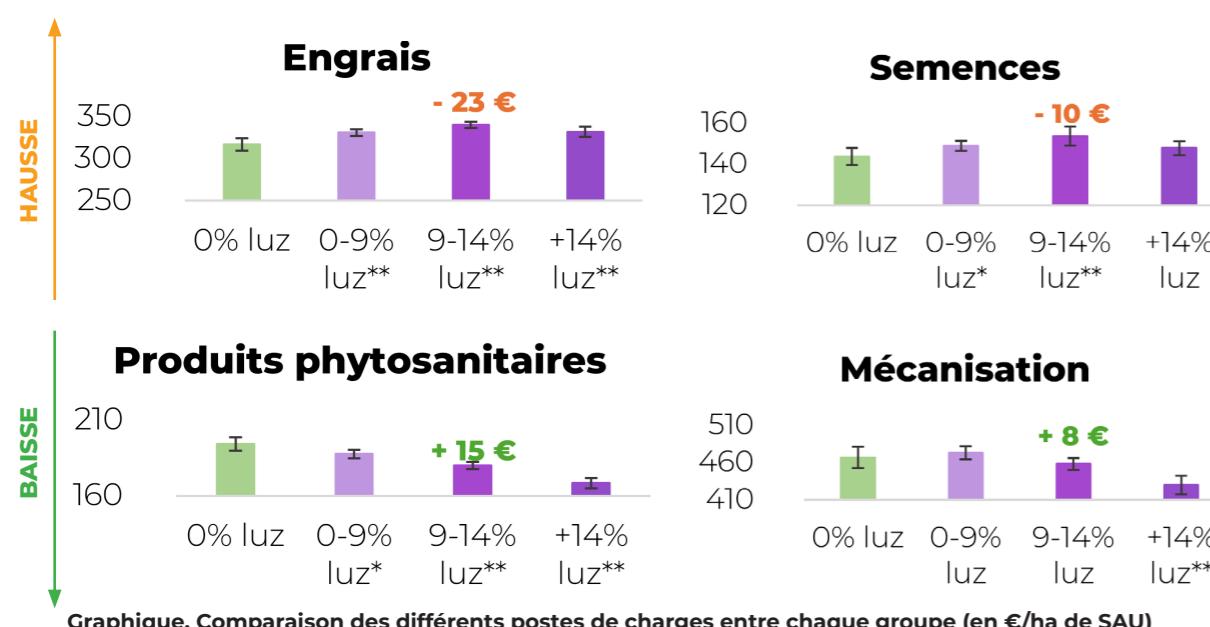


Comment la luzerne permet-elle d'obtenir de meilleurs résultats économiques à l'échelle de l'exploitation ?

## Les exploitations des groupes avec luzerne obtiennent de meilleurs rendements sur toutes les principales cultures de la rotation



Des évolutions de charge qui se compensent, soit une augmentation de 9€/ha de charges pour le groupe 9-14% luz par rapport au groupe 0%

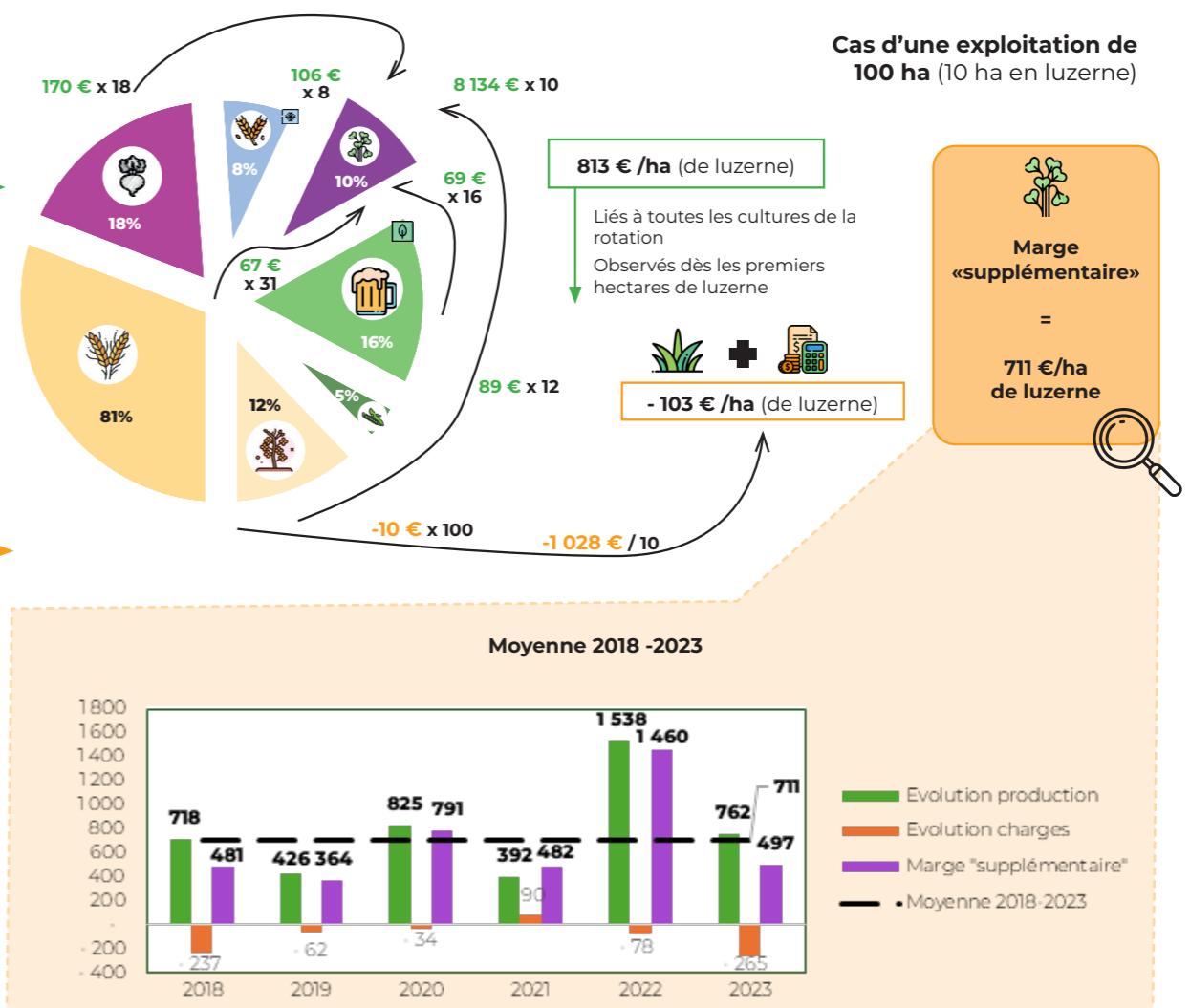


(Comparaison de moyenne des groupes avec luzerne par rapport au groupe sans luzerne : \*si valeur-p < 0,05 et \*\*si valeur-p < 0,01 (écart significatif))

## Comment se traduisent ces différences de production et de charge à l'échelle de l'exploitation ?

### Calcul pour une rotation culturale sur 100 ha avec 10 ha de luzerne

L'approche proposée ci-dessous consiste à attribuer chaque gain de production et le total des variations de charges aux hectares de luzerne. Le résultat obtenu est appelé ici marge « supplémentaire » et serait à prendre en compte en plus de la marge nette de la luzerne liée au prix de vente de celle-ci.



Le graphique ci-dessus représente l'évolution de la marge « supplémentaire » de la luzerne en fonction des années étudiées. On y retrouve notamment une forte augmentation des bénéfices en 2022 liée au prix des matières premières, observée aussi au niveau des Résultats d'Exploitations où les exploitations avec luzerne ont largement dépassé celles sans luzerne.

Au-delà du chiffre obtenu dans le calcul réalisé ci-dessus (dépendant de la surface en luzerne et de la taille de l'exploitation), c'est une nouvelle approche pour calculer la marge de la luzerne qui est proposée ici. Cette étude nous permet d'introduire le concept de double rémunération pour la luzerne, qui renforce sa résilience économique : une rémunération directe, fluctuante selon son prix d'achat, et un revenu indirect qui dépendra de nombreuses variables liées aux autres cultures et sera donc plus stable d'une année sur l'autre.

# Conclusion

Les années se suivent et ne se ressemblent jamais, en grande partie à cause du changement climatique. La campagne 2024 se caractérise par des conditions météorologiques humides qui ont détérioré les conditions de récolte et de désherbage de la luzerne. Cette enquête confirme plusieurs constats :

- La qualité de l'implantation et le niveau de fumure sont deux critères toujours essentiels pour un bon niveau de production de luzerne.
- La luzerne en agriculture biologique, également représentée dans cette enquête, montre des pratiques de désherbage, de fertilisation et d'implantation légèrement différentes.
- La complémentarité entre désherbage mécanique et chimique permet d'obtenir les meilleurs rendements.
- Le choix de la variété peut avoir des conséquences sur le rendement, mais nécessite de prendre aussi en compte le taux de protéine, la résistance aux maladies ou à la verse pour améliorer la qualité de celle-ci.

## La luzerne : Des atouts nombreux pour les fermes céréalières et d'élevage

L'enquête annuelle Agroluz permet à la filière d'identifier des axes de progrès sur les pratiques agronomiques, et à tous les agriculteurs déjà producteurs ou intéressés par cette production de se comparer et de s'orienter vers de meilleures pratiques, chiffres à l'appui.

Mais pourquoi choisir la luzerne dans son assolement ?

D'abord pour **ses atouts agronomiques** précieux dans un contexte de remise en cause des produits phytosanitaires et de prix élevés des intrants azotés.

La luzerne **structure et couvre les sols**, ce qui favorise l'enracinement des cultures suivantes et la portance. Plante pérenne de fauche, fortement concurrentielle, elle permet de **lutter contre les adventices** et de ce fait se rend indispensable en agriculture biologique. Après destruction, elle **apporte jusqu'à 200 unités d'azote** aux cultures suivantes, libérés sur 4 années, à prendre en compte dans le raisonnement de sa fertilisation.

La luzerne est également un **atout pour la biodiversité** de son exploitation agricole et la qualité de l'eau, encore insuffisamment valorisés malgré les dispositifs PAC **éco-régimes niveau 2** auxquels la luzerne donne accès.

Ces différents atouts et le contexte économique, politique et sociétal font de la luzerne une culture toujours essentielle dans la rotation. Comme nous le montre l'étude VALOLUZ, sur la période 2018-2023 en Champagne Crayeuse, les agriculteurs qui produisent de la luzerne sur 9 à 14% de leurs assolements voient leur rémunération augmenter d'au moins 53€ par hectare de SAU (Résultat d'Exploitation supplémentaire pour les groupes avec luzerne).

Nous remercions chacun des 150 agriculteurs qui ont pris du temps pour répondre à l'enquête cette année.

Directrice publication : Clara Poëntis  
Direction de création : Soumeya Benguerfi  
Crédit photo : Agroluz+  
Conception : La Coopération Agricole



Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**  
Liberité  
Égalité  
Fraternité

[www.lacooperationagricole.coop](http://www.lacooperationagricole.coop)

